

Lorsque le duc du Maine succéda à Mademoiselle de Montpensier, en 1693, un de ses premiers soins fut de s'occuper des intérêts moraux de ses sujets. Parmi d'autres questions adressées de Paris, en son nom, au président de son Parlement de Dombes, on trouve la suivante, qui n'est pas sans intérêt pour nous : « Demander si M. Louvet, médecin, a fini l'ouvrage qu'il a commencé, il y a longtemps, de l'histoire de Dombes et de Beaujolois. Il demeurait à Beaujeu. Savoir s'il a remis au trésor de Villefranche les titres qu'il en avoit tirés? » A quoi le magistrat interpellé fit répondre : « Il n'est pas à la connaissance de M. Cachet (1) ni d'autre personne de considération de la province que M. Louvet ait travaillé à l'histoire de Dombes. »

En présence de cet oubli singulier de la mission littéraire confiée à Louvet, et cela dans le pays même qu'elle concernait, on ne sera pas surpris que le petit-fils de M. de La Valette ait ignoré le nom de l'auteur de l'histoire du Beaujolois dont il avait hérité. C'est ce que nous voyons dans quelques notes de lui que nous possédons. « Le 18^e aoust 1740, porte l'une de ces notes, j'envoyai à Paris ces deux volumes à M. le procureur général, avec deux pièces ou cahiers imprimez, l'un sur le parlement de Dombes (2) et l'autre intitulé : Dessein ou projet de cette histoire, par Guichenon (3). — En 1745 ou 46, il m'a rendu les deux volumes manuscrits, mais il a gardé par mégarde les deux cahiers imprimez. Je me souviens même avoir vu depuis chez lui, entre ses mains, le Projet de Guichenon, qui n'est pas fini, c'est-à-dire dont il n'y a que le premier cahier; le reste manque. — Redemander ces deux pièces à M. son fils, actuellement procureur général. — Le 14^e may 1747 M. l'ancien procureur-général m'a renvoyé par la poste les deux cahiers mentionnez cy-dessus. — Le cahier de 62 pages (4) est de l'au-

(1) C'est le père de Cachet de Garnerans, qui est lui-même auteur d'une histoire de ce pays.

(2) C'est le mémoire dont parle Louvet.

(3) Je ne connais pas cette pièce.

(4) Lelong donne 71 pages à ce Mémoire, sans doute en comptant les pièces liminaires non cotées.